

COMMISSION DEPARTEMENTALE DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

La Commission se réunit tous les mardis de 15h à 17h
Tél. Direct : 04.94.08.60.47

Réunion du Mardi 27 octobre 2020

P.V. n° 10

Le Président : M. Gérard IVORA

Le secrétaire : M. André ABLARD

Présents : MM. Jean-Paul RUIZ – André VITIELLO – Gérard BORGONI – Antoine MANCINO - Albert DI-RE

ORDRE DU JOUR

- Lecture informatique des P.V. Ligue et District
- Traitement du courrier
- Étude et classification des terrains

CORRESPONDANCE

- COMMUNAUTE PAYS DE FAYENCE du 22 octobre 2020 : F.A.F.A de Fayence : pris note.
- MAIRIE de BORMES du 23 octobre 2020 : Dossier F.A.F.A : noté.
- MAIRIE de DRAGUIGNAN du 23 octobre 2020 : Classement du gymnase Carbonnel : noté.
- MAIRIE DE LA SEYNE du 27 octobre : projet stade Scaglia : pris note.

COURRIERS ENVOYES

- MAIRIE de BORMES le 23 octobre 2020 : dossier F.A.F.A stade Delon.
- MAIRIE de DRAGUIGNAN le 23 octobre 2020 : Classement du gymnase Carbonnel.
- LIGUE MEDITERRANEE le 27 octobre 2020 : projet stade Scaglia de la Seyne.

CLASSIFICATION DES INSTALLATIONS D'ECLAIRAGE DES STADES - Saison 2020 / 2021

En application du nouveau texte adopté à l'Assemblée Générale de la F.F.F du 31.05.14 concernant les installations sportives et notamment l'éclairage.

« Il est rappelé aux clubs, aux propriétaires privés et aux collectivités locales que seules les installations d'éclairage conformes au présent règlement peuvent être utilisées en compétitions officielles.

Ainsi les installations d'éclairage des terrains de football utilisées pour l'organisation, fixée dans des Règlements qui leur sont propres, des compétitions officielles sont classées en cinq niveaux : E.1 à E.5.

Le même texte précise que toutes les installations existantes niveau E Foot A11, puissance 100 lux pourront être utilisées pour les compétitions officielles district.

Le Comité de Direction informe les clubs que la situation des installations doit être régularisée au plus tôt.

Les rencontres ne seront plus autorisées sur les stades qui ne n'auront pas été classifiés.

La liste des terrains dont l'éclairage est classé peut être consultée sur la page d'accueil du District – rubrique « informations générales – Liste des terrains et Installations Sportives.

NB : Réunion de la commission concernant les éclairages et le classement des terrains

Prochaine réunion
Mardi 3 novembre 2020

Le Président : Gérard IVORA
Le Secrétaire : André ABLARD